



BULLETIN D'ADHESION ou de READHESION
AU SYNDICAT NATIONAL Action & Démocratie
 2018/2019 (de juin à juin) à imprimer et à retourner avec la cotisation à
Action et Démocratie Académie de NICE
 937 chemin Saint Andrieux
 06620 Le Bar sur Loup



M M m e NOM : Prénom : Date de naissance...../...../.....

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :/...../...../...../.....

MAIL de contact : ACADEMIE DE

SITUATION: PLP Certifié Agrégé PE CPE PSY-EDUC Contractuel Autres.....

DISCIPLINE : Échelon Depuis le Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Temps Plein Temps Partiel heures Autre Déjà adhérent 2017/2018 Syndicalisation nouvelle

ETABLISSEMENT : VILLE :

DATE :/...../..... SIGNATURE

Pourquoi se syndiquer à Action & Démocratie ?

- ▣ Parce que nous sommes majoritaires aux commissions paritaires où nous vous représentons pour vous défendre ;
- ▣ Parce que nous sommes un syndicat autonome et indépendant ;
- ▣ Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour de sa Présidente académique Pierrette PELLEGRINI et de nos commissaires paritaires pour vous défendre lors des CAPA, des commissions médicales, des interventions administratives.
- ▣ Parce que nous avons fait nos preuves tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- ▣ Parce qu'AD est votre syndicat de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

Comment régler votre cotisation ?

- ▣ Soit un chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-dessous, prélevés mensuellement à l'ordre d'Action et Démocratie :
- ▣ Si règlement avant le 30 septembre 2018 réduction de 10% sur le tarif ci-dessous ;
- ▣ Ou par prélèvement automatique en 1 fois ou 3 fois (réduction de 10% de votre cotisation) non cumulable avec les 10% de pré-syndicalisation ; téléchargez le formulaire de prélèvement automatique sur le site www.adnice.fr

ACTION ET DEMOCRATIE CFE CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Education et des Services Publics.

- Représenté au Conseil Supérieur de l'Education
- Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP
- Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)
- Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale
- Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat CSFP (Commission de la Formation Professionnelle)

A&D SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PREMIER DEGRE – SECOND DEGRE – IUT – GIP - CROUS

PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE Classe normale			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE Hors classe			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE Classe exceptionnelle		
Echelon	Montant	Coût après déduction fiscale	Echelon	Montant	Coût après déduction fiscale	Echelon	Montant	Coût après déduction fiscale
1	88	30	1	168	57	1	196	65
2	118	40	2	180	61	2/ HeA1	206	69
3	123	41	3	192	65	3/ HeA2	217	72
4	130	44	4 / HeA1	201	67	4/ HeA3	233	78
5	135	45	5/ HeA2	213	71	5/ HeB1	250	83
6	143	48	6/ HeA3	224	74	6/ HeB2	260	87
7	150	51	Contractuels	64	21	7/ HeB3	273	91
8	158	53	Sans solde	20	6	Temps partiel	Cotisation au prorata (ex : 15/18 de la cotisation de l'échelon)	
9	168	57	Retraités	85	29			
10	180	61	Stagiaires MA	88	30	Mi-temps ; Mi-temps thérapeutique Congé de formation. Longue maladie	Demi-cotisation de l'échelon	
11	192	65	GIP Titulaires	143	48			